



COMMISSION CONSULTATIVE D’AFFERMAGE

Rapport d’activités 2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Ryser Yvan	PLR	Président
Debrot Laurent	Les Verts	Membre
Geith Chauvière Ingela	PS	Membre
Huguelit Yann	-	Membre
Tanner Yves	UDC	Membre
Meyer Jacques	-	Secrétaire

2. Nombres de séances

Les commissaires se sont réunis le 21 octobre et le 1^{er} décembre.

3. Sujets traités

Le sujet qui a mobilisé les membres de la commission est celui de la remise d’un bail à long terme pour le domaine agricole des Savagnières, entièrement sis en terres bernoises.

La commission a reçu treize dossiers de candidature, six d’agriculteurs, agricultrice, groupement d’agriculteurs habitant le Val-de-Ruz, sept d’agriculteurs habitant le jura bernois.

Le 21 octobre 2021, les commissaires procédaient à une première évaluation de tous les dossiers en utilisant les règles fixées dans le règlement d’affermage. À la suite de cette première approche, la commission décidait de mettre sur pied une visite des lieux en invitant les candidats à visiter la ferme. L’objectif consistait à faire prendre conscience de l’état des installations, sachant que la Commune ne disposait pas du budget nécessaire à une rénovation de fond de la partie habitable (estimée à CHF 230'000). Les candidats souhaitant maintenir leur postulation se voyaient invités le 1^{er} décembre 2021 à Cernier pour présenter leur projet aux membres de la commission.

Les six candidats locaux ont ainsi pu présenter leur vision d’un point de vue agricole en incluant une stratégie d’entretien du pâturage en mode bio. Certains d’entre eux ont exposé leur volonté de se lancer dans un projet d’agrotourisme.



4. Décision importante

Domaine agricole des Savagnières :

Les commissaires ont retenu deux candidatures qui proposaient la création d'un lieu d'accueil agrotouristique en plus d'un engagement à entretenir le pâturage en mode bio avec une mise en œuvre progressive.

Après avoir pris connaissance de l'évaluation et des propositions de la commission, le Conseil communal a adjugé l'affermage du domaine des Savagnières à la famille Maire, habitants de Coffrane. Le bail débute le 1^{er} janvier 2022.

Cernier, le 13 avril 2022.

Au nom de la Commission d'affermage
Le président
Y. Ryser



COMMISSION CONSULTATIVE EN MATIÈRE DE STRUCTURES D'ACCUEIL PRÉ ET PARASCOLAIRE

Rapport d'activités 2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Brechbühler Jean-Claude	PLR	Président
Bachmann Jérémy	-	Membre
Bachmann Zoé	-	Membre
Bracelli Aline	-	Membre
Pessina Yves	Les Verts	Membre
Babey Xavier	-	Membre
Lardon Patrick	PS	Membre
Raone Sophie	-	Membre
Truong Pascal	PLR	Membre

2. Nombres de séances

- Une séance a eu lieu le 17 juin 2021 à 19h00.

3. Sujets traités

- Présentation du fonctionnement des structures d'accueil à Val-de-Ruz.
- Présentation des 9 structures parascolaires, soit 6 de jour et 3 de midi, totalisant 213 places.
- Communication sur le soutien mis en place pour les enfants à besoins éducatifs particuliers (BEP).
- Information de M. Babey concernant l'Accueil familial de jour (AFJ).
- Information du CC Brechbühler sur le projet MAE.
- Discussion ouverte.

4. Décisions importantes

- Aucune.



Commission consultative en matière de structures d'accueil pré et parascolaire
Rapport d'activités 2021

Cernier, le 20.04.2022

Au nom de la Commission
Le président
J.-C. Brechbühler



COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Rapport d'activités 2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Krähenbühl Francis	PLR	Président
Guyot Pierre-Ivan	PS	Vice-président
Chollet Clarence	Les Verts	Secrétaire-rapporteure
Amstutz Jonathan	PLR	
Geiser Raphaël	PLR	
Gandolfo Simon	Verts'libéraux	
Matthey-de-l'Endroit Johan	UDC	
Moratel David	PS	
Tramaux David	PLR	

2. Nombres de séances

Entre mai et décembre 2021, la CGF a siégé à 6 reprises : 31.05.21, 23.06.2021, 12.08.21, 11.10.21, 10.11.21, 30.11.21. Les premiers mois de l'année 2021 figurent dans le rapport précédent, 2020-2021, ils ne sont pas repris ici.

3. Finances

3.1. Comptes 2020

Alors que le budget 2020 annonçait un déficit CHF 2,7 millions, les comptes bouclent sur un surprenant bénéfice de CHF 368'187.30. Plusieurs causes expliquent cette différence :

- Le Covid-19 a obligé une partie du personnel à faire du télétravail ou à rester inactif par la suspension des tâches de certaines unités administratives. Il en a résulté des reports de projets et donc des achats reportés.
- Certains investissements n'ont pas été réalisés, toujours en raison de la crise sanitaire.
- En parallèle, les recettes fiscales ont augmenté de quelques CHF 2 millions, dont CHF 631'000 pour les personnes morales. Cela découle d'une année 2019 dont les revenus se sont avérés supérieurs aux attentes et qui ont donc dopé les rentrées fiscales 2020. L'impôt des frontaliers a par exemple rapporté CHF 530'000.- de plus qu'escompté au budget.



La CGF tient toutefois à relever que ce résultat positif ne reflète pas la réalité financière de la commune. En effet, les économies réalisées ci-dessus ne sont que temporaires, et les investissements reportés devront bien être réalisés un jour ou l'autre. Par ailleurs, le fait que les rentrées fiscales d'une année correspondent aux résultats de l'année précédente laisse penser que l'année 2021, voire les suivantes, verront une baisse sensible des rentrées compte tenu du ralentissement de l'économie en 2020 et 2021.

De plus, le net refus de la hausse d'impôts en votation populaire le 13 juin 2020 laisse présager des exercices peu réjouissants pour les années à venir.

Les comptes 2020 ont été acceptés à l'unanimité des membres de la CGF présents à la séance.

3.2. Budget 2022 et PFT 2023-2025

Deux séances ont été consacrées au budget 2022, la première a été dédiée à la présentation et à la discussion des critères et hypothèses retenus pour l'établissement du budget, la deuxième à l'examen de détail du budget et du PFT. Concernant le budget, la CGF a fait les commentaires suivants :

- Elle tient à féliciter le Conseil communal, ainsi que tous les services communaux, pour le travail qui a été fait dans le but de présenter un budget ambitieux et acceptable, avec un déficit CHF 855'000 qui pourrait encore être réduit de CHF 255'000 en fonction des décisions prises par le Grand Conseil à propos des charges géo-topographiques.
- On s'attend à une baisse de 2% des rentrées fiscales sur les personnes physiques par rapport au budget 2021 et aux comptes 2020.
- Les investissements nets sont contenus à 6.4 MCHF, en conformité avec les règles liées au frein à l'endettement.
- Les indicateurs financiers enregistrent une légère amélioration par rapport aux dernières années, ce dont on ne peut que se réjouir.
- Il ne s'agit pas d'un budget d'austérité, mais plutôt d'un budget de rigueur. On se limite au strict indispensable, en repoussant parfois ce qui s'avérerait nécessaire. Certaines infrastructures souffrent d'un défaut d'entretien qu'il faudra tôt ou tard compenser.

Concernant le Plan Financier et des Tâches, la CGF a relevé les éléments ci-dessous :

- En premier lieu, elle regrette que le PFT ne fasse pas l'objet d'un rapport séparé de celui du budget, et qu'il n'y ait donc pas de vote des deux objets individuellement. Elle espère que le Conseil communal reviendra à la forme qui a toujours prévalu auparavant, à savoir deux rapports distincts votés séparément.
- Le PFT présente un déficit récurrent situé entre 0.9 et 1.4 MCHF, soit les deux points d'impôts refusés en votation populaire en juin 2020.
- Les investissements prévus en 2023 et 2024, de plus de 8 MCHF chacune des deux années, ne pourront pas être réalisés en raison du principe du frein à l'endettement. Il faudra donc faire des choix qui s'avèreront difficiles. En effet, parmi les projets planifiés figurent entre autres : l'entrée au capital-actions d'Éole-de-Ruz, la création d'une bibliothèque à Cernier, la transformation du bâtiment Epervier 4, le rapprochement



des ambulances avec le Val-de-Travers, le traitement des micropolluants à la STEP, l'entretien des routes et des réseaux d'eau, auxquels on pourrait ajouter la rénovation indispensable de la piscine d'Engollon et du centre sportif des Geneveys-sur-Coffrane, qui ne sont pas encore intégrés dans le plan.

La CGF a recommandé à l'unanimité l'adoption du budget 2022 et du PFT 2023-2025.

4. Demandes de crédits

Les demandes de crédits sur lesquelles la CGF s'est prononcée sont résumées dans le tableau ci-dessous. Toutes ces demandes ont été acceptées sans toujours faire l'unanimité de la commission. Pour davantage de détails, nous renvoyons le lecteur aux rapports relatifs à chaque demande.

Date	Intitulé	Montant (CHF)
31.05.2021	Crédit-cadre sur 4 ans pour la rénovation d'appartements locatifs	1'400'000
31.05.2021	Crédit-cadre pour le renouvellement sur 4 ans de véhicules communaux	1'200'000
31.05.2021	3ème étape du plan d'aménagement local	720'000
11.10.2021	Construction d'un bâtiment commun avec l'Etat de Neuchâtel avec une halle à copeaux à Cernier	1'250'000
10.11.2021	Assainissement énergétique de l'immeuble Champey 2 à Villiers	560'000
30.11.2021	Assainissement de l'ancienne STEP de La Rincieure	950'000
30.11.2021	Subventionnement de 10 cibles électroniques	170'000
TOTAL		6'250'000

5. Autres dossiers examinés

Parmi les autres objets traités en commission durant l'année écoulée, mentionnons :

- Motion M32.003 « Plan de relance post-Covid ». La commission a accepté à l'unanimité de prendre en considération le rapport du CC et de classer la motion.
- Réponse du CC au postulat PO21.002 « Politique de durabilité lors des rénovations ». Considérant que la nouvelle loi sur les marchés publics intègre un critère de durabilité qui permet de limiter le rayon des entreprises susceptibles de soumissionner et donc d'améliorer la durabilité des projets communaux, la CGF était unanimement favorable à la prise en considération du rapport et au classement du postulat.
- Contre-projet à l'initiative populaire pour le maintien du Bibliobus. La discussion a porté sur les scénarii possibles en fonction de l'acceptation ou du refus de ce contre-projet par le Conseil général et de l'issue de l'éventuelle votation populaire sur l'initiative. Souhaitant que la population se prononce, la majorité de la commission avait refusé le contre-projet.
- Prise en considération, à l'unanimité, du « Rapport d'information relatif à la sécurité publique à Val-de-Ruz ».
- Examen du projet d'organisation des services communaux à l'horizon 2025 et échange de vues avec le Conseil communal.



Commission de gestion et des finances
Rapport d'activités 2021

Certains des sujets ci-dessus ont été traités en raison de leur incidence sur les finances communales ou en matière de personnel, d'autres plutôt sous l'angle de la gestion de la commune. Tous ces points ont fait l'objet de rapports au Conseil général, nous n'y revenons pas ici ; les intéressés trouveront toutes les informations souhaitées dans les procès-verbaux du Conseil général ou, sur demande, ceux de la CGF.

La CGF tient à remercier le Conseil communal, le service financier, ainsi que tous les services et collaborateurs qui ont contribué aux rapports, aux comptes 2020 et au budget 2022 pour l'excellence de leur travail.

Cernier, 20 mai 2022

Au nom de la Commission de gestion et des finances
Le président
Francis Krähenbühl



COMMISSION DE L'ÉNERGIE

Rapport d'activités 2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Vallat André	PS	Président
Canonica Daniel	PVL	Membre
Ecoutin-Dupuy Hélène	PLR	Membre
Petese Julien	PLR	Membre
Muratovic Ahmed	PS	Membre
Oppliger Laurent	Les Verts	Membre
Soguel André	PLR	Membre
Felber Martine	-	Membre
Henry Daniel	-	Membre
Schmid Magali	-	Membre
Vuilliamenet Gilles	-	Membre

2. Nombres de séances

La commission s'est réunie à deux reprises :
14 septembre 2021 et 22 novembre 2021.

3. Sujets traités

3.1. Plan communal des énergies

Séance du 22 novembre 2021 :
Présentation de la dernière version du Plan communal des énergies par M. Egger du Groupe E.
Puis présentation des projets énergétiques réalisés au Moulin de Bayerel.

3.2. Projets éoliens

Tout au long de nos séances, une information sur l'état de la situation des parcs éoliens nous a été donnée.



3.3. Projets photovoltaïques et bornes électriques

Après la réalisation du projet avec Coopsol, de l'installation photovoltaïque sur le toit de l'école de Fontainemelon, il a été question de trouver des nouveaux toits pour reconduire des projets similaires, toujours avec la possibilité d'une participation citoyenne.

La situation des bornes de recharge pour les véhicules électriques, sur le territoire de la Commune, est aussi un sujet récurrent lors de nos séances.

Chézard-Saint-Martin, le 20 mai 2022.

Au nom de la Commission de l'énergie
Le président
André Vallat

COMMISSION DE POLICE DU FEU RAPPORT DE L'ANNEE 2021

Commune de VAL-DE-RUZ

1. COMMISSION DE POLICE DU FEU

- 1.1 Président : François Cuche, Conseiller communal
N° tél : 032 886 56 32
Sécurité
Rue : Rue Charles-L'Eplattenier 1
Localité : 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Email : securite.val-de-ruz@ne.ch
Membres : voir liste des membres annexée

Adresse administration communale

Commune de Val-de-Ruz

Sécurité

Rue Charles l'Eplattenier 1, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

Tél. 032 886 56 32

2. PREVENTION ET PROTECTION INCENDIE

2.1 Inspection périodique des bâtiments (y compris permis d'occupation délivrés) selon les articles 22 à 30 de la Loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels ainsi que les secours (LPDIENS) du 27 juin 2012 et les articles 54 à 56 de son Règlement d'application (RALPDIENS) du 24 mars 2014, état au 25 mai 2021.

2.1.1 Nouveaux bâtiments / changement d'affectation
Art. 55 RALPDIENS

- Nombre de bâtiments inspectés	27
- Nombre de décisions données	2
- Nombre de décisions non exécutées à ce jour	25

Remarques :

2.1.2 Bâtiments devant être visités au moins une fois tous les 5 ans (visites renouvelées tous les **5 ans**). Pour les bâtiments à risque d'incendie élevé tels que les bâtiments scolaires, les centres culturels, les salles polyvalentes pouvant contenir jusqu'à 300 personnes, etc.
Art. 56 lettre a RALPDIENS & Directives cantonales "définition des degrés de risque selon l'affectations (DC-31-04)

- Nombre de bâtiments inspectés	36
- Nombre de décisions données	6
- Nombre de décisions non exécutées à ce jour	68

Remarques :

2.1.3 Bâtiments devant être visités au moins une fois tous les 5 ans avec un professionnel de la branche (visites renouvelées tous les **5 ans**). Pour les bâtiments à risque d'incendie élevé comportant des affectations spéciales tels que les bâtiments d'hébergement de type a et de type b, les grands magasins, les établissements pénitentiaires, les industries ou entreprises artisanales présentant des risques d'explosions etc.
Art. 56 lettre b RALPDIENS & Directives cantonales "définition des degrés de risque selon l'affectations (DC-31-04)

- Nombre de bâtiments inspectés	3
- Nombre de décisions données	0
- Nombre de décisions non exécutées à ce jour	5

Remarques :

En 2021, il n'a pas été possible de faire intervenir un expert en protection incendie AEAI pour les bâtiments pour lesquels cela est exigé selon la directive de l'ECAP.

2.1.4 Bâtiments devant être visités au moins une fois tous les 10 ans (visites renouvelées tous les **10 ans**). Pour les bâtiments à risque d'incendie modéré tels que les bâtiments d'habitation à plus de trois appartements, les bâtiments de bureaux et industriels sans risque particulier, les bâtiments agricoles, les parkings collectifs, etc.

Art. 56 lettre b RALPDIENS & Directives cantonales "définition des degrés de risque selon l'affectations (DC-31-04)

- Nombre de bâtiments inspectés	172
- Nombre de décisions données	42
- Nombre de décisions non exécutées à ce jour	208

Remarques :

Total des inspections

2.1.5 Total des inspections (points 2.1.1 à 2.1.6)

- Nombre de bâtiments inspectés durant l'année	238
- Nombre de décisions données durant l'année	50
- Nombre de décisions non exécutées à ce jour	306

Val-de-Ruz, le 3 février 2022

Commission de la police du feu :

L'administratrice :

Le président :

.....


.....


IMPORTANT :

Ce rapport sera retourné par courrier ou par courriel **avant le 31 janvier 2022** au Secteur Prévention, Etablissement cantonal d'assurance et de prévention, Place de la Gare 4, Case postale, 2002 Neuchâtel, ecapIN@ne.ch.

Commission de la police du feu - 2022

Nom	Prénom	Adresse
Allisson	Emilien	Rue des Corbes 33 - 2065 Savagnier
Augsburger	Laurent	Passage des Condémines 3 - 2056 Dombresson
Bracelli	Fabrice	La Charrière 6 - 2057 Villiers
Cuche	Pierre-Etienne	Le Côté 10 - 2058 Le Pâquier
Diacon	Olivier	Chemin de l'Orée 2 - 2056 Dombresson
Emourgeon	Raphaël	Impasse des Alisiers 2 - 2053 Cernier
Etienne	Michel	Rue des Frênes 28 - 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Favre	Jean-Bernard	Marronniers 4 - 2052 Fontainemelon
Feuz	Jean-Bernard	Allée des Peupliers 2a - 2056 Dombresson
Gandolfo	Simon	Rue du Temple 11 - 2052 Fontainemelon
Hadorn	Willy	Centre du village 2 - 2058 Le Pâquier
Huguenin	Patrice	Chemin des Vergers 6 - 2057 Villiers
Jacot	Christophe	Chemin des Lilas 14, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Jacot	Claude-Alain	Chemin des Pommiers 12 - 2052 Fontainemelon
Jacot	Pierre-André	Rue de la Lessiverie 3 - 2207 Coffrane
Kaeser	Christian	Chemin des Pommiers 30 - 2052 Fontainemelon
Kohli	Olivier	Les Dévins 8 - 2058 Le Pâquier
Leuenberger	Francis	Rue de la Chapelle 17 - 2208 Les Hauts-Geneveys
Locorotondo	Angelo	Rue des Doloires 5a - 2063 Saules
Oppliger	Hervé	Le Crêt-de-Châble 7 - 2057 Villiers
Otter	André	Rue du Bois-Noir 12 - 2053 Cernier (dès le 01.10.2016)
Pessotto	César	Rue de l'Ouest 17 - 2052 Fontainemelon
Polletta	Olivier	La Jonchère 49 - 2043 Boudevilliers
Widmer	Jean-Paul	Route de Bayerel 6 - 2063 Engollon
Wüthrich	Christian-Marc	Sur les Roches 3 - 2058 Le Pâquier

Dernière mise à jour février 2022 / MBE

RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE SALUBRITE PUBLIQUE ET LA POLICE SANITAIRE

Composition du bureau de la commission pour 2021

Président: Cuche François

Vice-président : Krähenbühl Francis

Secrétaire: Peter Gilles

Nombre de séances de la commission: 0

Questions examinées par la commission au cours de l'année

1. Eaux usées – Avez-vous signalé au service communal ou cantonal compétent des anomalies constatées? oui non

Si oui, lesquelles?

Êtes-vous intervenus directement? oui non

Si oui, indiquez les motifs de l'intervention:

2. Eaux superficielles, souterraines – Avez-vous signalé au service compétent des anomalies constatées? oui non

Si oui, lesquelles?

3. Eaux de boisson dans les immeubles non reliés au réseau public de distribution – Avez-vous répertorié les distributions d'eaux à des tiers ne provenant pas d'un réseau public? oui non

Si oui, avez-vous dû signaler des cas de non respect au service concerné?

oui non

Remarques éventuelles:

4. Déchets générés par les animaux, cadavres – Avez-vous signalé au service vétérinaire cantonal des cas de non respect des dispositions légales? oui non

Si oui, lesquels?

5. Déchets ménagers, industriels, d'artisanat, de chantier, agricoles – Avez-vous signalé à l'autorité communale des amoncellements de matériaux aux abords des immeubles et endroits non autorisés? oui non

Avez vous donné directement des ordres: oui non

Si oui, lesquels?

6. Lieux de détention et d'élevage d'animaux – Avez-vous signalé au vétérinaire cantonal des cas de non respect des dispositions légales en matière de détention, d'élevage, de transport et de commerce d'animaux? oui non

Avez-vous donné directement des ordres: oui non

Si oui, lesquels?

7. Animaux et insectes nuisibles, parasites, locaux ou objets nécessitant des opérations de désinfection ou de désinfestation – votre commune dispose-t-elle d'un désinfecteur officiel?

oui non

Si oui, à combien de reprises est-il intervenu en cours d'année?

Énumérez les causes principales des interventions:

Si vous ne disposez pas d'un désinfecteur officiel, à qui adressez-vous les demandes de désinfection et de désinfestation qui vous sont adressées?

8. Cimetière – Avez-vous contrôlé le bon état d'entretien du cimetière, de même que de tous les bâtiments s'y trouvant?

oui non

Êtes-vous intervenus?

oui non

Si oui, énumérez les raisons

9. Nuisances industrielles – Des nuisances provoquées par des ateliers ou activités à l'intérieur même des immeubles d'affectation mixte vous ont-elles été signalées?

oui non

Si oui, précisez lesquelles:

10 Écoles – Avez-vous visité les locaux sanitaires et réservés aux sports notamment?

oui non

Avez-vous fait des remarques particulières?

oui non

Si oui, précisez lesquelles:

11. Homes, pensions – Le service de la santé publique visite périodiquement toutes les institutions de santé. Des problèmes ont-ils néanmoins été portés à votre connaissance?

oui non

Si oui, précisez lesquels ainsi que le nom de l'institution:

12. Établissements publics et locaux commerciaux – votre commune dispose-t-elle de tels établissements sur son territoire?

oui non

Si oui, avez-vous effectué des contrôles relatifs à leur bon état d'entretien, notamment des locaux sanitaires?

oui non

Si vous avez donné des ordres particuliers, précisez lesquels: non

13. Établissements d'abatage – votre commune dispose-t-elle d'une telle structure?

oui non

Si oui, avez-vous des problèmes particuliers à signaler?

14. WC publics – votre commune dispose-t-elle de WC publics?

oui non

Si oui, un contrôle régulier est-il effectué?

oui non

Remarques éventuelles: Des WC publics ont été fermés au vu de la non possibilité de les maintenir dans un état acceptable.

15. Ateliers et établissements industriels – de telles structures existent-elles sur le territoire de votre commune? oui non

Si oui, avez-vous dû intervenir en cours d'année: oui non

Remarques éventuelles:

16. Emplacements destinés aux sports, aux bains et aux soins corporels – avez-vous effectué une surveillance de l'hygiène en ce qui concerne les installations suivantes?

- Piscines oui non
- Salons de coiffure oui non
- Fitness et saunas oui non
- Salons de massage oui non
- Locaux réservés aux solariums oui non
- Salons de tatouage et de piercing oui non

Des remarques ont-elles été notifiées aux exploitants de ces structures et si oui, lesquelles?

17. Immeubles, habitations et ateliers – Des ordres sanitaires ont-ils été donnés en ce qui concerne la salubrité des habitations et de leurs abords? oui non

Si oui, précisez le détail des interventions (si besoin sur une liste séparée):

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

18. Toxiques et substances dangereuses pour l'environnement – Avez-vous signalé au service de la consommation ou au service de l'inspection et de la santé au travail un ou plusieurs cas d'entreposage non conforme de substances toxiques? oui non

Remarques

19. Nuisances sonores et rayons laser lors de manifestations – Avez-vous signalé des cas de nuisance au service compétent ou à la police cantonale? oui non

Remarques éventuelles:

20. Prévention des intoxications par les cueillettes privées non commercialisées de champignons – Êtes-vous en mesure d'orienter la population sur la mise à disposition d'un contrôle des champignons? oui non

Remarques éventuelles:

21. Aération, isolation thermique et phonique, chauffage et confort climatique des appartements et locaux – Procédez-vous, avec la police des constructions ou la commission d'urbanisme au contrôle régulier des bonnes conditions de l'habitat (chauffage, humidité, etc.)?

oui non

Avez-vous donné des ordres sanitaires en cours d'année?

oui non

Si oui, donnez le détail des interventions:

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

22. Hygiène et risques liés à la pollution intérieure – Avez-vous dû intervenir en cours d'année en ce qui concerne des problèmes d'isolation thermique des habitations?

oui

non

Si oui, donnez le détail des interventions:

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

Au nom de la commission de salubrité publique

Le président

Le secrétaire



Note: Un exemplaire de ce rapport doit être adressé au Service de la santé publique, Rue Pourtalès 2, 2000 Neuchâtel et au Conseil communal



Commune de
Val-de-Ruz

TH 336394

SALUBRITE PUBLIQUE - ANNEE 2021

Date demande	N° TH / AFF	Adresse	Objet visité	Propriétaire(s)	Locataire(s)	Raison de la visite	En TTT	Visite effectuée	Ordre sanitaire	Terminé	Facture
23.01.2020	435064		2ème étage			Odeurs émanant de l'appartement gênant le voisinage	X	07.04.2021 reportée au 27.04.2021	Courriels envoyés les 28.01.2020 et 18.05.2021	18.05.2021	-
10.05.2021	493887		Appt 2 pièces, sous-sol			Problèmes de moisissures	X	26.05.2021	Ordre sanitaire envoyé le 15.06.2021	21.09.2021	-
01.04.2021	489512		rez inférieur			Problèmes de moisissures	X	-	-	23.04.2021	-
01.07.2021	500172					Grand nombre de défauts et danger	X	22.07.2021	Courrier 01.10.2021	01.10.2021	-
09.07.2021	501343		Immeuble			Immeuble laissé à l'abandon, pas d'entretien régulier	X	13.09.2021	Courrier 28.09.2021	28.09.2021	-
20.07.2021	502500		Appt 1er étage sud			Moisissures et saletés dans les locaux communs	X	-	-	04.08.2021	-
30.08.2021	506785		dernier étage			Mauvaise qualité de l'air	X	-	Courriers 01.10.2021 et 06.12.2021	06.12.2021	-
14.09.2021	1711		Appt de 4 pces, 3e étage S-O			Invasion de larves et mouches, appt plus nettoyé, état de saleté avancée	X	28.09.2021 Contre-visite le 30.11.2021	Courrier 19.10.2021	15.02.2022	-
29.09.2021	509036		Appt de 5.5 pces, 1er étage			Moisissures	X	-	-	13.10.2021	-



COMMISSION DE SÉCURITÉ

Rapport d'activités 2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Masini Christian	PLR	Président
Beausire Thierry	PLR	Membre
Gandolfo Simon	PVL	Membre
Martinez Vincent	PLR	Membre
Moratel David	PS	Rapporteur
Richard Sylvie	PVL	Membre
Senn Cédric	PS	Vice-Président

2. Nombres de séances

La commission de sécurité s'est réunie à trois reprises dans le deuxième semestre 2021, soit le 31 août, le 27 octobre et le 1 décembre.

3. Sujets traités

La dénonciation du contrat qui nous lie avec la Ville de la Chaux-de-Fonds en lien avec la sécurité publique et le rapprochement et un contrat signé avec la sécurité publique de Neuchâtel. Rapport d'information du Conseil communal le 16.12.2021 à notre autorité.

Demande d'engagement pour le subventionnement de 10 cibles électroniques (Fr. 170'000.00) traité au Conseil général du 16 12.2021.

4. Décisions importantes

Prise en considération du rapport de la sécurité publique à l'unanimité.

Acceptation partielle suite à un amendement des Verts. La commune s'engagera pour 6 cibles électroniques (Fr. 102'000.00).



Commission de sécurité
Rapport d'activités 2021

Boudevilliers, le 19 mai 2022

Au nom de la Commission de sécurité
Le président
Christian Masini



COMMISSION DES AGRÉGATIONS ET NATURALISATIONS

Rapport d'activités 2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Geiser Claudine	PLR	Présidente
Barblan Edith Magali	PS	Membre
Comment Nicolas	Les Verts	Membre
Ott Françoise	Les Verts	Membre
Zehr Samantha	UDC	Membre

2. Nombres de séances

Durant la période concernée, soit de juin 2021 décembre 2021, nous avons tenu 2 séances en présentiel, soit le 24.08.2021 et le 23.11.2021.

3. Sujets traités

Notre commission a traité 9 dossiers soit :

- 3 dossiers - 7 personnes le 24.08.2021
- 6 dossiers - 12 personnes le 23.11.2021

Les candidats à la naturalisation provenaient de Belgique (1), Portugal (2), France (1), Bosnie-Herzégovine (1), Espagne (1), Algérie (1), Côte d'Ivoire (1), Erythrée (1).

Après avoir examiné les différents dossiers, toutes les demandes ont été préavisées favorablement.

4. Divers

Une tendance à la baisse des demandes de naturalisations est remarquée. Il semble que la raison principale provient du COVID, des difficultés rencontrées dans la vie courante et l'obtention des documents nécessaires à l'étranger.



Commission des agrégations et naturalisations
Rapport d'activités 2021

Dombresson, le 19 mai 2022

Au nom de la Commission des
agrégations et naturalisations
La présidente
Claudine Geiser



COMMISSION DES AMÉNAGEMENTS URBAINS

Rapport d'activités 2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Douard Chloé	Les Verts	Présidente sortante (siège à repourvoir)
Veya Laurence	PLR	Secrétaire
Cuche Brian	PDC	Membre
Di Pietro Mario	PLR	Membre
Favre Michel	UDC	Membre
Geith Chauvière Ingela	PS	Membre
Matthey Grégoire	PLR	Membre
Barblan Edith Magali	PS	Membre – Remplace Dragan Mihailovic
Ott Françoise	Les Verts	Membre – Remplace Stéphanie Skartsounis

2. Nombres de séances

- 1 séance le 29 septembre 2021 à 19h00 / Salle du 27 novembre à Cernier.

3. Sujets traités

- Nomination de la présidence et du secrétariat
- Réponse PO20.002 – Pas de limitation à 30 km/h sur un axe principal
 - o Les informations données ont notamment trait au niveau de bruit admissible et au déplacement du radar placé devant le collège de Fontainemelon. Elles sont complètes et n'appellent pas de commentaire des commissaires.
- Informations sur la traversée de Fontainemelon
 - o La planification, l'évolution du chantier et les alternatives retenues pour la réalisation des travaux sont commentées en détail.
- Plan de circulation Zone Nord de Fontaines – Réponse aux riverains
 - o Les modifications mises en place au niveau de la circulation routière ont fait l'objet différentes de discussions avec les habitants du quartier et différents points restent ouvert. Le CC souhaite



s'assurer que les explications fournies à la commission lui permettent de comprendre la situation et ses enjeux et que les démarches entreprises vont bien dans le bon sens. Les alternatives seront étudiées et les décisions prises sur la base des analyses techniques à disposition.

4. Décisions importantes

- La commission se prononce à titre consultatif sur les travaux présentés par le Conseil communal et ne prend pas de décision.

Fontaines, le 19 mai 2022

Au nom de la Commission des
aménagements urbains

La secrétaire
Laurence Veya



COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Rapport d'activités 2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Villat Jan	PLR	Président
Challandes Dimitri	PLR	Membre
Comment Nicolas	Les Verts	Membre
Droxler Thierry	PLR	Membre
Jeannotat Raphaël	PVL	Membre
Muratovic Ahmed	PS	Membre
Romerio Isabelle	PS	Membre
Tanner Yves	UDC	Membre
Truong Pascal	PLR	Membre

2. Nombres de séances

La commission des règlements s'est réunie à deux reprises en 2021, les 25 mai et 21 septembre.

3. Sujets traités

La commission a essentiellement traité de la motion *M21.001 – Remplacement des membres dans les commissions* ; elle a rendu un rapport accompagné d'un projet d'arrêté qui ont été adoptés par le Conseil général.

Elle a donné son avis consultatif au sujet des délais de dépôt d'objets au Conseil général et de l'assermentation des autorités communales.

Fontaines, le 1^{er} mai 2022

Au nom de la Commission des règlements
Le président
Jan Villat



COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DURABLE

Rapport d'activités 2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Junod Jean-Philippe	PS	Président
Amstutz Jonathan	PLR	Vice-Président
Cuche Brian	PDC	Membre
Fallet Mary-Claude	PLR	Membre
Faragalli Michele	Les Verts	Membre
Masini Christian	PLR	Membre
Mesot Yann	UDC	Vice-rapporteur
Sanroma Marie-Laurence	PVL	Rapporteuse
Vallat André	PS	Membre

2. Nombre de séances

Depuis juin 2021, la commission s'est réunie 2 fois en 2021 (26 mai et 8 novembre).

Je remercie les participants de cette commission pour leur participation active, le CC et l'administration communale pour la préparation de qualité des dossiers et finalement Stéphane Jobin pour le suivi des dossiers et les procès-verbaux clairs et précis.

3. Sujets traités

Les 2 sujets ci-dessous sont ceux traités durant cette année.

- Troisième étape du PAL
- Extension de la gravière du Tertre



4. Décisions importantes

La commission a donné un préavis favorable au crédit pour la 3^{ème} étape du PAL.

La commission a accepté le rapport du CC au CG moyennant quelques légères adaptations.

Dombresson, le 22 mai 2022

Au nom de la Commission du
développement territorial et durable
Le président
Jean-Philippe Junod



COMMISSION SPORTS-LOISIRS-CULTURE

Rapport d'activités 2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Lugon Alain	Les Verts	Président
Martinez Vincent	PLR	Vice-président
Muratovic Ahmed	Parti socialiste	Membre
Romerio Isabelle	Parti socialiste	Secrétaire
Sanroma Marie-Laurence	Parti Vert'libéral	Membre
Soguel André	PLR	Membre
Veya Laurence	PLR	Membre

2. Nombres de séances

- 29.03.2021 : séance de constitution de la CSLC
- 21.04.2021 : séance en présence de deux représentants de l'association Bibliobus neuchâtelois (Mme Julie Courcier-Delafontaine, directrice et M. Christophe Calame, président du comité)
- 17.05.2021 : séance en présence de 5 représentants du comité Pro Bibliobus
- 03.06.2021 : séance ordinaire de la CSLC
- 01.07.2021 : visite de la bibliothèque communale de Fontainemelon
- 11.08.2021 : séance ordinaire de la CSLC
- 19.08.2021 : séance en présence de deux représentants de l'association Bibliobus neuchâtelois (Mme Julie Courcier-Delafontaine et M. Christophe Calame)
- 26.08.2021 : séance ordinaire de la CSLC
- 16.09.2021 : séance en présence de 5 représentants du comité Pro Bibliobus, suivie d'une séance ordinaire de la CSLC
- 20.10.2021 : séance ordinaire de la CSLC
- 09.12.2021 : séance en présence de deux représentants de l'association Bibliobus neuchâtelois (Mme Julie Courcier-Delafontaine et Mme Sophie Chaboudez) et de la bibliothécaire de Fontainemelon (Mme Dominique Bähni)

3. Sujets traités

3.1. Lecture publique (bibliothèques/Bibliobus)



Les activités de la commission se sont concentrées sur l'élaboration d'un rapport de contre-projet à l'initiative populaire pour le maintien du Bibliobus, à l'intention du Conseil général. A cet effet, la CSLC s'est réunie à 10 reprises et a rencontré à deux reprises des représentants de l'association Bibliobus neuchâtelois et de Pro Bibliobus. Une visite de la bibliothèque de Fontainemelon a été organisée pour les commissaires.

Le contre-projet, proposant le retour de la commune dans l'association Bibliobus neuchâtelois au 1^{er} janvier 2022 et l'intégration de la bibliothèque de Fontainemelon dans le réseau du Bibliobus, a été accepté par le Conseil général le 25 octobre 2021.

3.2. Etude pour la réalisation d'un terrain de football synthétique à Val-de-Ruz

Une commission pour l'étude du projet de terrain de football synthétique à Val-de-Ruz a été créée le 10 juin 2021. Une délégation de 3 membres de la CSLC a été désignée pour en faire partie.

4. Décisions importantes

4.1. Intégration de la commune dans l'association Bibliobus neuchâtelois

La CSLC a élaboré un contre-projet à l'initiative populaire de l'association Pro Bibliobus, proposant à la commune de rejoindre l'association Bibliobus neuchâtelois et d'exploiter la complémentarité d'une bibliothèque fixe (Fontainemelon, puis Cernier à futur) et du Bibliobus ; contre-projet accepté par le Conseil général le 25 octobre 2021.

Villiers, le 20 mai 2022

Au nom de la Commission sports-loisirs-
culture
Le président
Lugon Alain



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Rapport d'activités 2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Brechbühler Jean-Claude	PLR	Président
Aquilon Sophie	-	Membre
Auclair Julien	-	Bureau
Bachmann Zoé	-	Membre
Bonjour Pascale	-	Membre
Chappuis-Etienne Catherine	-	Membre
Chollet Clarence	Les Verts	Bureau
Corciulo Pier Paolo	-	Membre
Favre Isabelle	-	Bureau
Geiser Claudine	PLR	Membre
Krebs Etienne	-	Membre
Lardon Patrick	PS	Membre
Macheret Dubey Anne	-	Membre
Profeta Sylvie	-	Membre
Schmocker Valéry	-	Membre
Sourget Fabrice	-	Membre
Tanner Florence	-	Membre
Vauthier Thierry	-	Membre

2. Nombres de séances

Le Conseil d'établissement scolaire s'est réuni à 3 reprises durant l'année 2021, la première, initialement prévue le 20.04.2021, a été repoussée au 19.05.2021 pour des raisons COVID.

3. Sujets traités

Pour la première séance, l'élection du bureau a été validée et une information sur le fonctionnement du CES ainsi que du CSVR a été faite. Le directeur du CSVR a présenté les sujets suivants : Réseau d'école 21 – Récréation et cour d'école au cycles 1 et 2 – Situation COVID en cours.



La seconde séance a traité de la rentrée scolaire 2021 – 2022 avec 2'228 élèves / 121 classes dont 4 FS.
Il a été question de formation des enseignants sur EDASCOL, de budget scolaire et diverses informations sur la Fontenelle et son fonctionnement.

La troisième séance a été dédiée à une présentation détaillée de MAE (MA journée à l'Ecole) et à la mise en place d'une commission ad-hoc à créer avec la participation, entre-autre, de membres volontaires du CES.

4. Autres

La mise en place de la 1^{ère} séance de cette commission MAE a eu lieu le 17.03.2022 et 4 groupe de travail ont été créé. Cette commission se retrouvera à 10 reprises durant l'année 2022.

Cernier, le 5 mai 2022

Au nom de la Commission CES
Le président
J.-C. Brechbühler



CONSEIL DE FONDATION DE LA POMOLOGIE

Rapport d'activités 2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Debrot Laurent	Les Verts	Président
Ecoutin-Dupuy Hélène	PLR	Vice-présidente
Jaquet Philippe	PS	Membre

2. Nombres de séances

Une assemblée générale, le 24.06.2021

Une séance du groupe de travail constitué en vue de l'édification d'un second site (13.09.2021) ; une visite d'établissement tiers déjà existant (Les Sansfoin le 08.10.2021)

Un dîner sur le site de La Pomologie avec les résidents et membres du Comité de direction (22.11.2021)

3. Sujets traités

Gestion courante du site actuel, notamment approbation du rapport de gestion et des comptes 2020, budget 2021 et analyse sur la politique des prix des loyers

Analyse des conditions à une labellisation « appartements avec encadrement » du site actuel

Dans le cadre de l'édification d'un second site, échanges avec les différents acteurs, poursuite du travail en vue d'une labellisation, notamment analyse des besoins et bonnes pratiques auprès d'établissements tiers déjà existants

4. Décisions importantes

Nominations statutaires des membres du Conseil de Fondation, constitution du bureau (Présidence : Laurent Debrot, vice-présidence : Hélène Écoutin-Dupuy, secrétaire : Florence Aebi, membres : Catherine Raetz, Philippe Soguel, Pierre Holzhauser, Philippe Jaquet).



Conseil de fondation de la pomologie
Rapport d'activités 2021

Nominations statutaires des membres du Comité de direction de la Fondation, constitution du bureau (Présidence : Pierre Studer, vice-présidence : Yvan Ryser, caissier : Marcel Carrard, secrétaire : Isabelle Moy, assesseur : François Cuche).

Nomination de l'organe de révision (précédent reconduit)

Neuchâtel, 19 mai 2022

Au nom du Conseil de fondation de la
Pomologie

La vice-présidente

Hélène Écoutin-Dupuy



CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIVAMO

Rapport d'activités 2021

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Barblan Edith Magali	PS	
Douard Romain	Les Verts	
Droxler Thierry	PLR	
Oppliger Laurent	Les Verts	
Villat Jan	PLR	

2. Nombres de séances

Le Conseil intercommunal du SIVAMO s'est réuni à trois reprises en 2021 : le 4 février, le 27 avril et le 27 septembre. Il se réunira également le 5 mai 2022.

Les séances de février et avril 2021 ont été intégrées au rapport d'activités du 22 mai 2021 ; seule celle du 27 septembre fait dès lors l'objet du présent rapport.

3. Sujets traités

En septembre 2021, le SIVAMO a mis à jour son règlement général ainsi que son règlement de fourniture d'eau pour prendre en compte la fusion du Locle et des Brenets. Les modifications étaient ainsi essentiellement formelles. Cependant, suite à un avis du Service des Communes, une modification de fond a également été entérinée : le fait que les représentants des communes au Conseil intercommunal ne peuvent désormais plus être des membres des Conseils communaux. Cela a conduit à des élections complémentaires dans les diverses communes concernées.

À l'heure de finaliser le présent rapport, la séance du 5 mai 2022 n'a pas encore eu lieu ; elle consistera à adopter les comptes 2021 et le budget 2023 qui ne présentent aucune particularité.

Fontaines, le 1^{er} mai 2022

Au nom des représentant·e-s de Val-de-Ruz
au Conseil intercommunal de SIVAMO
J. Villat



SYNDICAT INTERCOMMUNAL STEP DE LA SAUNERIE COLOMBIER

Rapport d'activités du 2 juin 2022

1. Composition

Nom, prénom	Parti politique	Fonction
Challandes Dimitri	PLR	membre
Jeannottat Raphaël	PVL	membre
Ryser Yvan	PLR	membre, jusqu'au 31.12.21
Villat Jan	PLR	membre, dès le 1.1.22

2. Nombres de séances

Le Conseil intercommunal, présidé par M. Philippe Donner (Milvignes) s'est réuni à trois reprises durant l'année 2021 et une fois début 2022 :

- 20 janvier 2021 : séance constitutive
- 24 mars : comptes 2020
- 21 octobre : budget 2022 et modification du règlement de fonctionnement
- 23 mars 2022 : comptes 2021 et présentation du projet de rénovation complète de la STEP

Une délégation vaudruzienne a participé à la visite de la STEP le 7 mai 2021.

3. Sujets traités

Les enjeux principaux sont : suivi des comptes, établissement du budget, suivi du projet de rénovation de la STEP et engagement dans les organes du conseil.

3.1. Comptes 2020

Comptes très bien gérés. Prix effectif : CHF 71,44/hab. (Montmollin : 646 habitants)
Adoption à l'unanimité.

3.2. Budget 2022

Budget stable en attente des travaux de rénovation. Prix budgeté : CHF 73,96/hab.
Adoption à l'unanimité.
Demande de crédit approuvée pour l'achat d'un nouveau véhicule (CHF 39'310).



3.3. Modification du règlement général et du règlement des finances

Suite à la demande du Service des communes de l'Etat de Neuchâtel de ne plus compter parmi les conseils intercommunaux (législatifs) de membres d'exécutifs communaux, le Syndicat intercommunal a décidé de modifier ses règlements en conséquence avec effet au 1^{er} janvier 2022. La décision a été prise à l'unanimité.

Pour la Commune de Val-de-Ruz, M. Jan Villat a pris la place de M. Yvan Ryser.

3.4. Comptes 2021

Prix effectif : CHF 68,62/hab. (Montmollin : 637 habitants)

Adoption à l'unanimité.

3.5. Rénovation complète de la STEP

Après un appel d'offres « marchés publics » avorté en 2021, une nouvelle démarche a été initiée pour l'attribution du mandat de direction et coordination générale du projet. L'attribution est prévue durant le 1^{er} semestre 2022. L'organisation générale du projet a été définie. La mise à l'enquête est prévue courant 2023 pour une finition des travaux de rénovation estimée à fin 2028. Le budget du projet est de CHF 47,4 mio.

4. Divers

M. Dimitri Challandes est membre, dès 2022, de la Commission financière du syndicat et membre de la délégation du conseil intercommunal dans le COPIL rénovation STEP.

Toute information complémentaire est disponible sur www.steplasaunerie.ch.

Cernier, le 2 juin 2022

Au nom du Syndicat intercommunal
STEP de la Saunerie Colombier

Daniel Geiser,
membre du comité directeur